ORGANISATEURS				
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la LOZERE	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUDE	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du GARD	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'HERAULT	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRENEES ORIENTALES

EXAMEN PROFESSIONNEL

ADJOINT ANIMATION TERRITORIAL DE 1ère CLASSE

Mardi 18 mars 2014

Epreuve écrite
(durée : 1 heure 30 ; coefficient 2)

Nature de l'épreuve :

Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Le sujet comporte 7 pages dont celle-ci

IMPORTANT : A LIRE AVANT L'EPREUVE

Il est demandé aux candidats de composer à l'encre bleue ou noire et de ne pas utiliser de surligneur. Le non respect de cette consigne, considéré comme un signe distinctif, les exposerait à l'attribution de la note 0/20.

Les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun nom, prénom, signature, paraphe, initiale, nom de collectivité, numéro de téléphone, **même fictifs.**

Le jury veille au respect de cette règle de l'anonymat ; en cas de signe distinctif, la note de 0/20 sera attribuée.

La calculatrice n'est pas autorisée

**

Les brouillons ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie ; ils ne feront pas l'objet d'une correction.

QUESTIONS

Document n°1: Article issu du périodique « Télérama » du 25/01/2014

Question 1 (6 points)

Quelle est, selon l'article, la principale raison de l'inquiétude des enseignants face à la réforme des rythmes scolaires ? Pourquoi ?

Question 2 (3 points)

Présentez sous forme de tableau le résultat du sondage commandité par le Snuipp-FSU à l'institut Harris.

Question 3 (3 points)

Expliquez l'affirmation du chercheur en sciences de l'éducation, Philippe Meirieu : « *Cela peut paraître anecdotique, c'est vécu comme une atteinte identitaire* »

Document n°2 : Article « P comme périscolaire » par Matthieu Garnier – Le Journal de l'Animation – N° 137 Mars 2013

Question 4 (4 points)

Comment l'auteur décrit il la vision traditionnelle du temps de l'oisiveté ? Partage-t-il cette vision ?

Question 5 (3 points)

Expliquez en 5 ou 6 lignes quelles sont, selon ce qu'indique l'auteur dans le dernier paragraphe, les missions d'un animateur ?

1 point supplémentaire est accordé pour la présentation soignée et l'orthographe.

DOCUMENT N° 1

Rythmes scolaires : pourquoi les instits sont en colère

Le 25/01/2014 à 00h00 Marc Belpois - Télérama n° 3341

Eprouvés par le précédent gouvernement, les profs sont sur les dents. Ce premier volet de la réforme Peillon n'a rien de prioritaire pour eux.

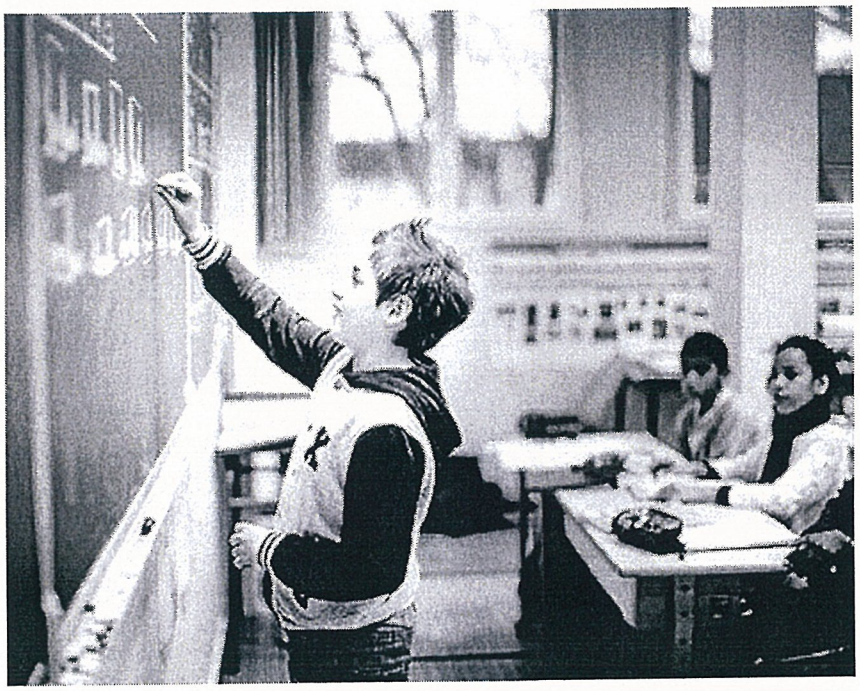

Quel que soit le dispositif en place, les élèves ont vingt-quatre heures d'enseignement hebdomadaire.
Photo : Léa Gespi pour Télérama

Entre les professeurs des écoles et leur ministre, ce devait être une lune de miel. Enfin un gouvernement qui entendait faire du primaire sa priorité ! C'est raté : maîtres et maîtresses sont remontés comme jamais. A l'automne dernier, seuls 6 % d'entre eux étaient favorables à la réforme des rythmes scolaires (1).
Cette contestation, massive, peut d'autant plus dérouter que le chœur est dissonant, y compris dans l'enceinte d'un même établissement. Il y a ceux, peu nombreux (14 %), qui ne veulent rien changer à l'aménagement du temps scolaire, même si d'évidence il ne convient guère aux élèves. Et l'écrasante majorité (80 %) qui admet le bien-fondé d'un retour à la semaine de quatre jours et demi, mais proteste, grogne, peste. Mais qu'est-ce qui les exaspère ainsi ?

Les maires "autocrates"
Soucieux des contraintes locales, le décret sur les nouveaux rythmes scolaires confie à chaque commune de France le soin d'aménager la nouvelle semaine de classe. Il s'agit de répartir au mieux les vingt-quatre heures d'enseignement sur les neuf demi-journées hebdomadaires. Et donc de décider de l'heure à laquelle sonne la cloche, de la durée de la pause de midi, de l'articulation entre les cours de l'après-midi et les activités périscolaires, voire de préférer le samedi au mercredi…

Dans un monde idéal, élus, enseignants, profs d'ukulélé et de capoeira se mettent autour de la table, échangent, trouvent un consensus et trinquent à l'amitié. Dans la vraie vie, il arrive que le maire soit peu porté sur le dialogue, moins préoccupé par les rythmes biologiques des enfants que par la rénovation de son stade de foot.
Lorsqu'un maire s'assoit ainsi sur leur expertise et régente l'organisation de leur semaine de classe, que le dasen (directeur académique des services de l'Education nationale, chargé de valider le projet de la commune) ne trouve rien à redire, les instits voient rouge et tirent à vue. C'est la guerre.

Photo : Léa Crespi pour Télérama

Pas touche à ma classe !
Où s'arrêtera l'intrusion de la collectivité ? s'inquiètent certains enseignants. Faute d'infrastructures aux abords des écoles, les intervenants du périscolaire n'ont parfois d'autre choix que d'utiliser les salles de classe, propriétés de la commune.
« Cela peut paraître anecdotique, c'est vécu comme une atteinte identitaire, affirme le chercheur en sciences de l'éducation Philippe Meirieu. *D'autant que, pour certains enseignants, le fait que des intervenants extérieurs se chargent d'une partie de l'artistique, du*

culturel et du sportif apparaît comme une menace. Ils ont en tête ce discours de la droite française qui prône un repli de l'enseignement sur les fondamentaux : lire, écrire, compter, parler. »
Pour prévenir tout rétrécissement futur de leur mission éducative à ces seuls fondamentaux, certains tiennent à garder les « intervenants » à distance. Chacun dans son rôle et si possible dans son périmètre.
Cette inquiétude envers le périscolaire est bien réelle, *« mais elle n'est pas fondée »,* assure Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa, le deuxième syndicat enseignant en primaire. *« Ce ne sont tout de même pas les maires qui font les programmes ! Admettons une fois pour toutes que l'école communale s'inscrit par nature dans le territoire. L'enseignant, seul détenteur du savoir, c'est terminé depuis longtemps. Le temps de l'enfant ne s'arrête pas à l'école, il se construit aussi dans la collectivité. »*
Et il se révèle d'une tout autre qualité lorsque les adultes – instits, élus et intervenants réunis – articulent en bonne intelligence des activités complémentaires.

Malaise dans le primaire
Ignorer les aberrations qui fleurissent ici ou là serait idiot. Les instits de maternelle ont raison de s'insurger lorsqu'une collectivité cale une activité danse hip-hop au moment de la sieste. Et ceux de l'école élémentaire quand, en fin de journée, une initiation au chinois épuise des enfants censés reposer leurs neurones. Mais si la parole des enseignants demeure souvent inaudible, c'est que ces protestations cachent une grogne diffuse. Un malaise profond.
« On ne comprendra rien à la situation si on ne mesure pas à quel point la profession a morflé, lâche Sébastien Sihr, secrétaire général du Snuipp-FSU, le premier syndicat enseignant du primaire. *On sort de dix années où l'école primaire a été incriminée et abîmée. Souvenez-vous des propos du ministre de l'Education Xavier Darcos sur les couches-culottes, ça marque une profession ! »*
Juillet 2008, à l'Assemblée nationale : *« Est-il vraiment logique* [...] *que nous fassions passer des bacs + 5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes à des enfants ou de leur changer les couches ? ».* Mots ravageurs, mais surtout actes destructeurs : *« Pendant le seul quinquennat Sarkozy,* continue Sébastien Sihr, *des milliers de postes ont été supprimés, des classes ont été fermées, la formation professionnelle a été liquidée, la mixité sociale a reculé... Ça fait beaucoup ! »*

Photo : Léa Crespi pour Télérama

L'espoir déçu ?

Puis vint le candidat Hollande qui, en 2012, déclare faire de la jeunesse sa priorité. Vincent Peillon, ancien prof de philo, clame que les efforts doivent d'abord être portés sur le primaire, *« là où tout se joue »*. Du baume au cœur des instits. L'attente est immense… elle se teinte de ressentiment à mesure que le ministre Peillon déploie sa première réforme. L'ajout d'une demi-journée à la semaine de classe, certes bénéfique aux élèves, exige des enseignants un nouveau « sacrifice » : qu'ils regagnent l'école une matinée de plus.
Surtout, cette refonte des rythmes focalise l'attention sur le temps périscolaire, qui ne les concerne pas. *« N'était-il pas plus urgent de revoir les programmes, de lancer la formation continue des enseignants, de mettre le paquet sur "l'éducation prioritaire" dans les zones où se concentrent les difficultés que de commencer par cette réforme qui crée du conflit et écrase tous les autres sujets ? »*, s'emporte le syndicaliste Sébastien Sihr.
« Nous sommes tous tellement obnubilés par les rythmes que nous ne voyons pas ce qui est réalisé par ailleurs, rétorque son confrère Christian Chevalier. *On ne parle pas beaucoup des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation* (Espe) *lancées à la rentrée 2013, ni du dispositif "plus de maîtres que de classes" ou de la prime annuelle de 400 euros versée aux professeurs des écoles. Peillon doit faire mieux, bien entendu, mais il avance dans la bonne direction. Le problème, au fond, c'est qu'il n'est toujours pas parvenu à apaiser les angoisses des instits, qui ont le sentiment de ne pas être aimés par la société. »*

Quelle drôle d'idée (noire). De sondage en sondage, les Français assurent massivement qu'ils les tiennent en haute estime.

Les quatre autres grands chantiers

o La formation des enseignants du primaire et du secondaire, entièrement revue au sein des nouvelles Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (depuis la rentrée 2013).
o La refonte des programmes, du CP à la fin du collège (de la rentrée 2014 à 2017).
o Du temps et des moyens pour les zones d'éducation prioritaires, annoncés en Conseil des ministres mi-janvier.
o Le renforcement des usages du numérique à l'école.

(1) Sondage Harris Interactive pour le Snuipp-FSU, réalisé en novembre 2013.

DOCUMENT N°2

Un mois, un mot

P comme... périscolaire

par Matthieu Garnier

Formateur et consultant auprès des collectivités et des associations, il les accompagne sur les thématiques de l'animation, du développement local et du management.

La réforme des rythmes scolaires risque bien de transformer radicalement le travail et le fonctionnement des organisateurs d'accueils de loisirs. Au-delà de l'impact de cette réforme sur l'avenir des accueils, interrogeons-nous ici sur le périscolaire...

Souvent présentés comme un service de garde, les accueils périscolaires proposés aux familles ont bien généralement comme fonction première de permettre la prise en charge des enfants dont les parents travaillent. Voilà pourquoi on parle trop fréquemment de garderie.

Garderie ou accueil éducatif ?

Si la garde de l'enfant est un réel enjeu social, on peut s'interroger sur la pertinence éducative de ces temps périscolaires. En effet, au-delà de la simple garde, on se rend vite compte que les moments concernés peuvent être compatibles avec des activités éducatives.

Le fond du problème est peut-être celui de l'oisiveté. Dans une vision traditionnelle, la récréation, la pause méridienne, sont souvent perçues comme des temps nécessaires mais improductifs. À l'école, lorsqu'un enfant n'est pas à ses apprentissages scolaires, on considère qu'il ne fait rien. C'est le temps de l'oisiveté, de la passivité, de l'ennui. Un ennui parfois malheureusement bien réel et pour certains professionnels de l'éducation servant essentiellement à permettre une simple pause entre deux moments d'apprentissages sérieux. Pourtant, c'est bien dans ces temps de pause que l'enfant est confronté au groupe, à l'autonomie et à la liberté. Cette confrontation est, elle aussi, un apprentissage fondamental du développement de l'enfant. Ces temps correspondent aussi au loisir, au jeu, à la possibilité de la découverte. Voilà pourquoi on s'interroge sur la pertinence éducative du temps périscolaire.

Quel que soit le terme employé, entre ennui, activités et découverte, c'est surtout à l'adulte de se saisir de ces temps et de définir sa volonté éducative.

La place de l'animateur

Éveiller, permettre la découverte, éduquer au vivre ensemble, telles sont bien les missions d'un animateur. Et ce, quel que soit le lieu ou le moment de la semaine ! Il s'agit surtout de briser ses représentations concernant le milieu scolaire et l'amener à comprendre que quels que soient les moyens mis à sa disposition, il est bien un acteur éducatif et pas seulement un surveillant. Certes, les moyens sont importants, tout comme la considération. Et si la réforme des rythmes scolaires était l'occasion tant attendue de démontrer à la collectivité et à la communauté éducative que le loisir périscolaire est un levier éducatif pertinent du développement de l'enfant ? »